

Aides financières & accompagnements

Le fonds social de votre branche

import  **export** CCNIE

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE IMPORT-EXPORT ET COMMERCE INTERNATIONAL
N° 3100-IDCC 0043

« Ma branche m'a aidée à sortir
d'une situation difficile ! »

HDS
CCNIE



AG2R LA MONDIALE

Salariés

➤ p. 5 à 11

Employeurs

➤ p. 12 à 13



Notre objectif

Améliorer les conditions de travail des salariés

Les aides et prestations présentées dans ce livret sont incluses dans votre régime de prévoyance complémentaire. Créées à l'initiative des partenaires sociaux, elles sont intégralement financées par le fonds social de votre branche professionnelles et gérées par le Haut Degré de Solidarité (HDS).

Comment faire une demande de prestation ?



Assurés AG2R Prévoyance,
accédez au site de demande

branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie



1

J'accède au site
de demande

2

Je clique sur l'aide
qui me concerne

3

Je crée mon compte
en me munissant du
numéro de SIRET de
mon entreprise*

4

Je complète le
formulaire de
demande en ligne
et c'est parti !

*Le numéro de Siret se trouve sur le bulletin de salaire

Détails des prestations

Page 5 à 13

Prestations à demander
par les salariés

Page 14 à 16

Prestations à mettre en
œuvre par l'employeur

Salariés aidants

Une aide de 1500 €

Vous prenez soin de votre conjoint, compagnon, enfant, petit-enfant, parent ou grand-parent en perte d'autonomie (accident, maladie, handicap, vieillesse) ou en fin de vie.

Conditions

- ✓ Être salarié dans une entreprise appliquant la CCN import-export et assurée auprès d'AG2R Prévoyance
- ✓ Avoir un revenu fiscal de référence de 30 000 € maximum par part fiscale
- ✓ Justifier le lien de parenté avec le proche dépendant
- ✓ Fournir les pièces qui justifient que vous vous occupez d'un proche dépendant



Faites votre demande en ligne

<https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie>



Un doute sur votre situation d'aidant ? Contactez-nous !

ccnie-demande@branche-hds.fr





Prévoyance

Achat de matériel en cas de perte d'autonomie

Jusqu'à 8 000 €

Une aide pour vous, votre conjoint, vos enfants ou ascendants pour supporter les dépenses de matériels ou de réaménagement de votre habitat (lit médicalisé, douche PMR, rampe d'accès...).

Conditions

- ✓ Être salarié dans une entreprise appliquant la CCN Import-Export et assurée auprès d'AG2R Prévoyance
- ✓ Avoir un revenu fiscal de référence de 30 000 € maximum par part fiscale
- ✓ Justifier la situation de dépendance ou de handicap du salarié ou de son proche



Un doute sur votre éligibilité ? Contactez-nous !

ccnie-demande@branche-hds.fr



Faites votre demande en ligne

<https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie>



Violences intrafamiliales

Jusqu'à 3 000 €

Vous ou vos enfants êtes victimes d'une situation de violences intrafamiliales ? Vous pouvez bénéficier d'un secours financier.

Conditions

- ✓ Être salarié dans une entreprise appliquant la CCN Import-Export et assurée auprès d'AG2R Prévoyance
- ✓ Avoir un revenu fiscal de référence de 30 000 € maximum par part fiscale
- ✓ Fournir les pièces justificatives de la situation



Faites votre demande en ligne

<https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie>



Un doute sur votre éligibilité ? Contactez-nous !

ccnie-demande@branche-hds.fr





Prévoyance

Soutien scolaire et universitaire

Une aide financière pour accompagner les enfants de moins de 26 ans en difficulté scolaire au sein d'une famille monoparentale.

Faites appel au prestataire de votre choix ou à l'un de nos partenaires.

Conditions

- ✓ Être salarié dans une entreprise appliquant la CCN Import-Export et assurée auprès d'AG2R Prévoyance
- ✓ Avoir un revenu fiscal de référence de 30 000 € maximum par part fiscale
- ✓ Bulletins scolaires
- ✓ Justifier le lien de parenté



**Un doute sur votre
éligibilité ? Contactez-nous !**
ccnie-demande@branche-hds.fr



**Faites votre
demande en ligne**

[https://branche-hds.fr/
catalog/ag2r-ccnie](https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie)



Aide exceptionnelle

Salariés, vous rencontrez des difficultés financières ou familiales graves ?

Bénéficiez d'une aide financière exceptionnelle en déposant un dossier de demande en cas de :

- Dépenses importantes justifiées
- Violences intrafamiliales
- Défauts de paiement
- Autres situations d'urgence

Le montant de l'aide sera déterminé après étude du dossier et sera attribuée sous conditions de ressources et de situation.



**Faites votre
demande en ligne**

[https://branche-hds.fr/
catalog/ag2r-ccnie](https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie)



**Un doute sur votre
éligibilité ? Contactez-nous !**

ccnie-demande@branche-hds.fr





Prévoyance

Accompagnement des salariés aidants

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à mieux gérer votre quotidien et préserver votre bien-être dans le cadre de votre aidance.

Nous mettons à votre disposition :

- La plateforme **Aglaée** pour faciliter vos démarches
- Une **ligne téléphonique** dédiée pour échanger et être écouté par un **care manager**



Un doute sur votre éligibilité ? Contactez-nous !
ccnie-demande@branche-hds.fr



Faites votre demande en ligne

<https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie>



Prévoyance

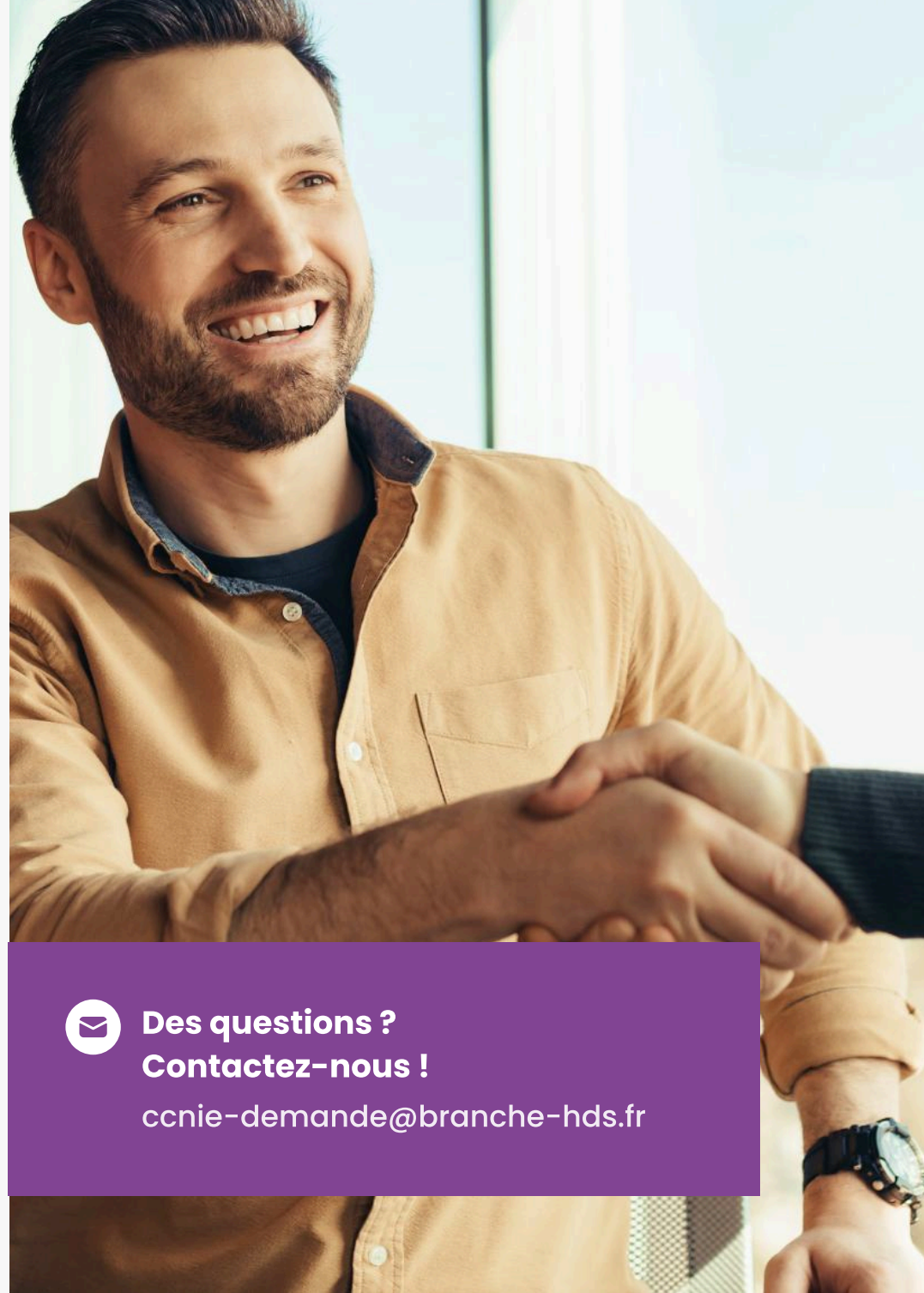
Retour en activité

Salariés, vous êtes en arrêt de travail depuis plus de 90 jours ? Votre organisme assureur vous contactera afin de vous proposer un accompagnement personnalisé au retour à l'activité.

Objectifs de l'accompagnement :

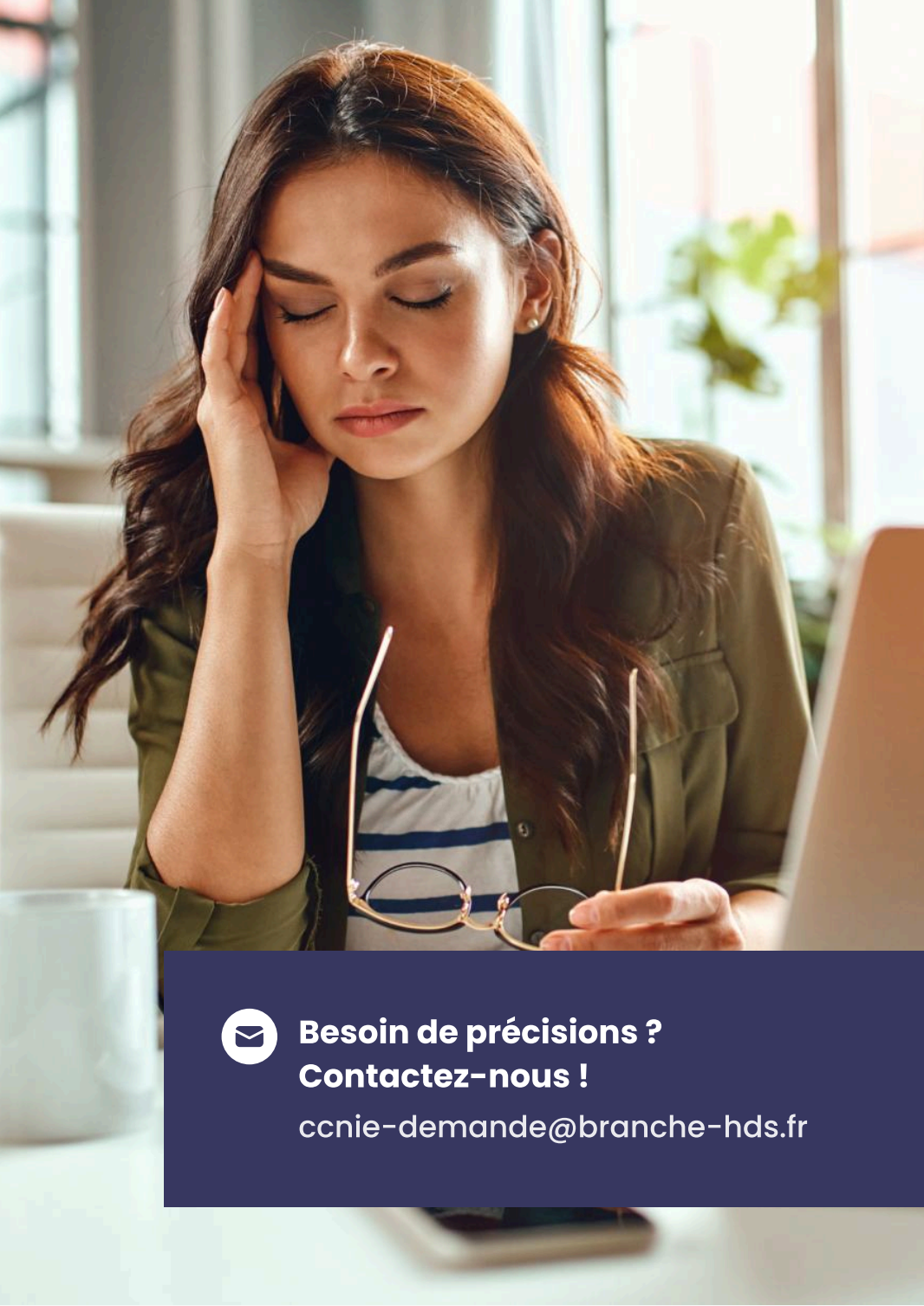
- Optimiser votre réintégration au sein de l'entreprise
- Reprendre une autre activité, en toute confiance et sérénité
- Profiter d'un programme adapté à votre pathologie

Cet accompagnement à la fois psychologique, physique, social et professionnel est facultatif et confidentiel. Aucune information n'est transmise à l'employeur.



**Des questions ?
Contactez-nous !**

ccnie-demande@branche-hds.fr



Prévoyance

Prévenez les risques liés au mauvais sommeil et à la gestion du stress

Des experts accompagnent les salariés pour limiter les impacts et les risques santé liés aux déplacements professionnels, aux rythmes de travail décalés ou de nuit et à la gestion du stress.

Objectifs de l'accompagnement :

- Prévention de l'accidentologie
- Acquisition des bons comportements
- Amélioration de son bien-être
- Établissement d'un plan d'action personnel



**Besoin de précisions ?
Contactez-nous !**

ccnie-demande@branche-hds.fr



**Faites votre
demande en ligne**

[https://branche-hds.fr/
catalog/ag2r-ccnie](https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie)



Prévoyance

Cellule psychologique

• Un psychologue se déplace sur site sous 48 h

Si une situation difficile ou violente (tensions économiques, conflits internes, agressions, décès, ...) se produit dans votre entreprise, des psychologues peuvent prendre en charge les salariés sein de vos locaux.

Un diagnostic sera établi par un psychologue afin de proposer l'accompagnement qui répondra à vos besoins : cellules de crise, médiation, ligne d'écoute dédiée (appels confidentiels et non enregistrés, pris en charge par des psychologues 24h/24 et 7j/7).



Faites votre
demande en ligne

[https://branche-hds.fr/
catalog/ag2r-ccnie](https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie)



**Des questions ?
Contactez-nous !**

ccnie-demande@branche-hds.fr

Le fonds social de branche

Conformément à l'accord de branche signé le 19/01/2004, les partenaires sociaux ont institué un fonds social du régime de prévoyance.

Ce fonds social finance des actions de prévention collectives, des services d'accompagnement et des aides financières.

Les prestations du fonds social sont destinées aux salariés et aux entreprises de la Branche de l'import-export, assurés dans le cadre de la mutualisation du régime de Prévoyance.



Pour en savoir plus

Contactez-nous

ccnie-demande@branche-hds.fr



Où rendez-vous sur

<https://branche-hds.fr/catalog/ag2r-ccnie>

